

Québec, le 1^{er} mai 2015

COMMUNIQUÉ AUX AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

ASSEMBLÉES DES 29 ET 30 AVRIL 2015 Résultats des votes

Les 29 et 30 avril 2015, les avocats et notaires de l'État québécois étaient convoqués en assemblée pour décider d'importantes questions relativement à l'avenir de leur régime de négociation et de leur association.

Les questions soumises au vote et les résultats de ces votes sont les suivants :

Question 1

Acceptez-vous la proposition de modifications à la Lettre d'intention numéro 2?

Oui	Non	Annulé
98 %	2 %	0 %

Question 2

Acceptez-vous la proposition de Règlements généraux ?

Oui	Non	Annulé
98 %	2 %	0 %

Soulignons que pour être adoptés, les Règlements généraux devaient obtenir l'assentiment des deux tiers des membres présents.

Les nouveaux Règlements généraux sont donc entrés en vigueur le 30 avril 2015.

Question 3

Autorisez-vous l'Association à adopter l'un ou l'autre des noms suivants et d'amender les Règlements généraux pour y faire référence?

Oui	Non	Annulé
83 %	15,5 %	1,5 %

Question 4

Si la proposition de changement de nom est acceptée (Question 3), quel nom choisissez-vous?

Les avocats et notaires de l'État québécois	84 %
Les avocates, avocats et notaires de l'État québécois	15 %
Annulé	1 %

Nous remercions les 110 avocats et notaires qui se sont déplacés pour exercer leur droit de vote.